



AVOCAT

DEA de Droit Social
Diplôme de l'ESC-Toulouse
(TSS)

Avocat

Nouvelles coordonnées :

63002 LYON

Tél

Fax

avocat-
conseil.fr

Toque

Métro et Parking : Cordeliers

Syndicat « CGT » ELIOR ELRES
Nord Ouest
Mme La Secrétaire Générale

Lyon, le 04/11/2019

**Dossier : Fédération CGT Commerce et Services/ Mme [redacted] et
Syndicat « CGT » ELIOR ELRES NO**

→ TI de Nantes/ Jugement du 30/10/2019
→ Demande exécution volontaire

Madame La Secrétaire Générale,

Je vous rappelle être le conseil de la Fédération CGT des
personnels du commerce, de la distribution et des services.

Tout comme moi, vous avez été destinataire du jugement rendu le
30/10/2019 par le TI de Nantes qui annule votre liste et condamne
solidairement votre syndicat et vous-même (à titre individuel) à
verser à ma cliente la somme de 800 € au titre de l'article 700 du
Code de Procédure Civil.

Par la présente, je vous invite à adresser à mon cabinet un chèque
de ce montant (800 €) et libellé à l'ordre de la CARPA.

A défaut d'exécution volontaire sous huitaine, je n'aurai d'autre
choix que de solliciter une exécution forcée par voie d'huissier de
justice, ce qui occasionnerait des frais complémentaires.

Pour mémoire, du moment où vous votre conseil m'indique ne plus
être en charge des intérêts aussi bien du syndicat que des vôtres, je
vous rappelle que vous pouvez me répondre directement ou par
l'intermédiaire d'un avocat à qui vous aurez remis copie de la
présente.

Je vous prie de croire, Madame La Secrétaire Générale, en
l'assurance de ma parfaite considération.

Avocat

Maître [redacted]
Barreau de LYON

N° Siret [redacted]

Membre d'une association de gestion agréée
Le règlement des honoraires par chèque est accepté